Conférence du désarmement

13 septembre 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 2 janvier 2019, adressée au Président de la Conférence du désarmement par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, transmettant la liste des résolutions et décisions sur des questions de désarmement et de sécurité internationale, qui ont été adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session

Additif

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la liste des résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session, dans lesquelles il est fait expressément mention de la Conférence du désarmement, ainsi que des autres résolutions et décisions consacrées ou touchant à des questions de désarmement et de sécurité internationale.

(*Signé*) António **Guterres**

GE.19-16124 (F) 300919 031019
1916124

Merci de recycler

III.	*Décisions adoptées sur des questions de désarmement et de sécurité internationale*
73/510	Réduction des budgets militaires
73/511	Maintien de la sécurité internationale − relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est
73/512	Nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace
73/513	Missiles
73/514	Vérification du désarmement nucléaire
73/515	Programme de travail et calendrier provisoires de la Première Commission pour 2019
73/516	Planification des programmes

Tous les documents et comptes rendus de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale qui étaient consacrés à des questions de désarmement et de sécurité internationale ont été distribués durant la session à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, y compris aux membres de la Conférence du désarmement.

73/510. Réduction des budgets militaires

À sa 45e séance plénière, le 5 décembre 2018, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Première Commission[1].

73/511. Maintien de la sécurité internationale − relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est

À sa 45e séance plénière, le 5 décembre 2018, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission[2], a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-quinzième session la question intitulée « Maintien de la sécurité internationale − relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est ».

[1] A/73/502.

[2] A/73/504, par. 7.

73/512. Nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace

À sa 45e séance plénière, le 5 décembre 2018, l'Assemblée générale, à la suite d'un vote enregistré de 128 voix contre 3, avec 48 abstentions[3], sur la recommandation de la Première Commission[4], rappelant sa résolution 72/250 du 24 décembre 2017 et ses résolutions antérieures sur la question, a décidé :

a) De prendre note avec satisfaction du début des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux des Nations Unies chargé d'examiner les éléments fondamentaux d'un instrument international juridiquement contraignant visant à prévenir une course aux armements dans l'espace et, entre autres, le déploiement d'armes dans l'espace, et de formuler des recommandations à ce sujet ;

b) De prendre note des discussions menées au sein de l'organe subsidiaire 3 de la Conférence du désarmement sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace ;

c) D'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-quatorzième session, au titre de la question intitulée « Prévention d'une course aux armements dans l'espace », la question subsidiaire intitulée « Nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace ».

[3] Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour : Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Honduras, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Libye, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Tuvalu, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Ont voté contre : États-Unis d'Amérique, Israël, Ukraine

Se sont abstenus : Albanie, Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palaos, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie, Turquie.

[4] A/73/508, par. 12.

73/513. Missiles

À sa 45e séance plénière, le 5 décembre 2018, l'Assemblée générale, à la suite d'un vote enregistré de 174 voix contre 2, avec 7 abstentions[5], sur la recommandation de la Première Commission[6], rappelant ses résolutions 54/54 F du 1er décembre 1999, 55/33 A du 20 novembre 2000, 56/24 B du 29 novembre 2001, 57/71 du 22 novembre 2002, 58/37 du 8 décembre 2003, 59/67 du 3 décembre 2004, 61/59 du 6 décembre 2006 et 63/55 du 2 décembre 2008, ainsi que ses décisions 60/515 du 8 décembre 2005, 62/514 du 5 décembre 2007, 65/517 du 8 décembre 2010, 66/516 du 2 décembre 2011, 67/516 du 3 décembre 2012, 68/517 du 5 décembre 2013, 69/517 du 2 décembre 2014 et 71/516 du 5 décembre 2016, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-quinzième session la question intitulée « Missiles ».

73/514. Vérification du désarmement nucléaire

À sa 45e séance plénière, le 5 décembre 2018, l'Assemblée générale, à la suite d'un vote enregistré de 181 voix contre zéro, avec 2 abstentions[7], sur la recommandation de la

[5] Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour : Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Eswatini, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Hongrie, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Tchéquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Ont voté contre : États-Unis d'Amérique, Israël

Se sont abstenus : Australie, Fidji, Haïti, Honduras, Japon, Palaos, Tonga.

[6] A/73/510 et A/73/510/Corr.1, par. 102.

[7] Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour : Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Eswatini, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Panama,

Première Commission[6], rappelant sa résolution 71/67 du 5 décembre 2016 et sa décision 72/514 du 4 décembre 2017, et notant que le groupe d'experts gouvernementaux sur la vérification du désarmement nucléaire avait commencé ses travaux, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-quatorzième session, au titre de la question intitulée « Désarmement général et complet », la question subsidiaire intitulée « Vérification du désarmement nucléaire ».

73/515. Programme de travail et calendrier provisoires de la Première Commission pour 2019

À sa 45e séance plénière, le 5 décembre 2018, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission[8], a approuvé le programme de travail et le calendrier provisoires de la Commission pour 2019, qui sont joints en annexe au rapport de la Commission[9].

Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Tchéquie, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Ont voté contre : Néant

Se sont abstenus : Iran (République islamique d'), République arabe syrienne.

[8] A/73/518, par. 5.

[9] A/73/518.